

A. SCHULMAN PLASTICS

Société par Actions Simplifiée
Au capital de €. 500 000
Siège social : rue Alex Schulman
08600 GIVET
348 649 393 R.C.S. SEDAN

(la « Société »)

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 JUIN 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024, s'élevant à 2.821.763 euros, de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 2.821.763 euros

En totalité au compte « Report à nouveau » lequel passe ainsi de 12.435.495 euros à 15.257.258 euros.

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

A. SCHULMAN PLASTICS

Simplified joint stock company
with a share capital of €. 500 000
Registered office: rue Alex Schulman
08600 GIVET
348 649 393 R.C.S. SEDAN

(the "Company")

MINUTES OF THE SOLE SHAREHOLDER'S DECISIONS
DATED JUNE 30, 2025

DECISION ON THE ALLOCATION OF THE RESULT
for the financial year ending December 31, 2024

SECOND DECISION

The Sole Shareholder, on the proposal of the President of the Company, decides to allocate the profit for the financial year ended December 31, 2024, amounting to EUR 2,821,763, as follows:

Profit for the year EUR 2,821,763

In full to the "Retained earnings" account which is thus brought from EUR 12,435,495 to EUR 15,257,258.

In accordance with the law, the Sole Shareholder notes that no dividend has been distributed in respect of the last three financial years.

Extrait certifié conforme
Le Président
LYONDELLBASELL HOLDINGS FRANCE SAS
Représentée par son Président, M. Richard Roudeix

DocuSigned by:

31ED5E3F4D3C4FD...



A.Schulman Plastics
Comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2024

Certifiés conformes

Le Président
LyondellBasell Holdings France SAS
représentée par son Président Richard Roudeix

DocuSigned by:

Richard Roudeix

31ED5E3F4D3C4FD...

A.Schulman Plastics**Période du 01/01/2024 au 31/12/2024****BILAN ACTIF**

Rubriques	Montant Brut 31 décembre 2024	Amortissements et dépréciations 31 décembre 2024	Net 31 décembre 2024	Net 31 décembre 2023
	€	€	€	€
Capital souscrit non appelé	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	35 502	35 164	338	4 335
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	-	-	-	-
Total immobilisations incorporelles:	35 502	35 164	338	4 335
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	598 459	400 104	198 355	198 355
Constructions	5 448 645	4 725 367	723 278	645 283
Installations techniques, matériel, outillage	31 757 039	27 547 975	4 209 064	5 049 109
Autres immobilisations corporelles	9 593 441	9 525 393	68 048	119 270
Immobilisations en cours	1 880 835	-	1 880 835	143 650
Avances et acomptes	-	-	-	-
Total immobilisations corporelles:	49 278 419	42 198 839	7 079 580	6 155 667
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations par mise en équivalence	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
Total immobilisations financières:	-	-	-	-
ACTIF IMMOBILISE	49 313 921	42 234 003	7 079 918	6 160 002

A.Schulman Plastics**Période du 01/01/2024 au 31/12/2024****BILAN ACTIF**

Rubriques	Montant Brut 31 décembre 2024	Amortissements et dépréciations 31 décembre 2024	Net 31 décembre 2024	Net 31 décembre 2023
	€	€	€	€
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	24 186 656	305 560	23 881 096	12 136 708
En-cours de production de biens	-	-	-	-
En-cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	592 336	15 660	576 676	563 310
Marchandises	-	-	-	-
Total stocks et en-cours:	24 778 992	321 220	24 457 772	12 700 018
Avances et acomptes versés sur commandes	95 226	-	95 226	-
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	21 192 212	-	21 192 212	27 933 434
Autres créances	2 637 445	-	2 637 445	7 669 160
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
Total créances:	23 829 657	-	23 829 657	35 602 594
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
(dont actions propres:)	-	-	-	-
Disponibilités	-	-	-	-
COMPTES DE RÉGULARISATION				
Charges constatées d'avance	138 643	-	138 643	140 700
Total disponibilités et divers:	138 643	-	138 643	140 700
ACTIF CIRCULANT	48 842 518	321 220	48 521 298	48 443 312
Frais d'émission d'emprunts à étaler	-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
Ecart de conversion actif	1 627	-	1 627	1 238
TOTAL GÉNÉRAL	98 158 066	42 555 223	55 602 843	54 604 552

A.Schulman Plastics**Période du 01/01/2024 au 31/12/2024****BILAN PASSIF**

Rubriques	Net 31 décembre 2024	Net 31 décembre 2023
	€	€
Capital social ou individuel (dont versé : 500 000€)	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	-
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)	-	-
Réserve légale	50 000	50 000
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours :)	-	-
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes :)	-	-
Report à nouveau	12 435 495	9 992 894
RÉSULTAT DE L'EXERCICE bénéfice	2 821 763	2 442 601
Total situation nette:	15 807 258	12 985 495
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	1 722 477	1 722 477
CAPITAUX PROPRES	17 529 735	14 707 972
Produits des émissions de titres participatifs	-	-
Avances conditionnées	-	-
AUTRES FONDS PROPRES	-	-
Provisions pour risques	1 627	1 238
Provisions pour charges	2 190 383	2 060 293
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 192 010	2 061 531
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs :)	-	-
Total dettes financières :	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-

A.Schulman Plastics

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

BILAN PASSIF

Rubriques

Net 31 décembre 2024	Net 31 décembre 2023
€	€

DETTES D'EXPLOITATION

Dettes fournisseurs et comptes rattachés
Dettes fiscales et sociales

Total dettes d'exploitation:

31 339 509	34 114 781
3 414 552	2 846 266
34 754 061	36 961 047

DETTES DIVERSES

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés
Autres dettes

Total dettes diverses:

-	-
1 126 732	873 988
1 126 732	873 988

COMPTES DE RÉGULARISATION

Produits constatés d'avance

-	-
---	---

DETTES		35 880 793	37 835 035
Ecart de conversion passif		305	14
TOTAL GÉNÉRAL		55 602 843	54 604 552

A.Schulman Plastics

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

COMPTE DE RÉSULTAT

Rubriques

	France 31 décembre 2024 €	Exportation 31 décembre 2024 €	Net 31 décembre 2024 €	Net 31 décembre 2023 €
Ventes de marchandises	-	-	-	-
Production vendue de biens	884 695	172 122 794	173 007 489	174 367 981
Production vendue de services	1 827	799 905	801 732	1 070 957
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	886 522	172 922 699	173 809 221	175 438 938
			Net 31 décembre 2024 €	Net 31 décembre 2023 €
Production stockée			1 372	258 600
Production immobilisée			1 897 720	412 121
Subventions d'exploitation			-	23 694
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			30 657	174 750
Autres produits			5 761	114 043
PRODUITS D'EXPLOITATION			175 744 731	176 422 146
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			-	-
Variation de stock (marchandises)			-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			156 814 767	142 360 463
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(11 759 040)	321 405
Autres achats et charges externes			17 549 617	20 796 794
Total charges externes:			162 605 344	163 478 662
Impôts, taxes et versements assimilés			732 077	736 897
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			5 204 583	5 207 990
Charges sociales			2 029 899	1 971 807
Total charges de personnel:			7 234 482	7 179 797
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			977 802	1 117 614
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			-	-
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			14 652	83 328
Dotations aux provisions			148 755	129 141
Total dotations d'exploitation:			1 141 209	1 330 083
Autres charges			180 824	33 548
CHARGES D'EXPLOITATION			171 893 936	172 758 987
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			3 850 795	3 663 159

A.Schulman Plastics**Période du 01/01/2024 au 31/12/2024**

	Net 31 décembre 2024 €	Net 31 décembre 2023 €
OPÉRATIONS EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée	-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré	-	-
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations	-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	341 636	96 391
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	1 238	34
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
PRODUITS FINANCIERS	342 874	96 425
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	1 627	1 238
Intérêts et charges assimilées	29 256	163 831
Différences négatives de change	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
CHARGES FINANCIÈRES	30 883	165 069
RÉSULTAT FINANCIER	311 991	(68 644)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	4 162 786	3 594 515
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	-	-
PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	-
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	3 072
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	3 072
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-	(3 072)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	376 472	277 762
Impôts sur les bénéfices	964 551	871 080
TOTAL DES PRODUITS	176 087 605	176 518 571
TOTAL DES CHARGES	173 265 842	174 075 970
BÉNÉFICE	2 821 763	2 442 601

A.Schulman Plastics**Période du 01/01/2024 au 31/12/2024**

Pages

Sommaire Annexe aux états financiers

1.	Présentation de la société et faits marquants de l'exercice	9
1.1.	Présentation de la société	9
1.2.	Faits marquants de la société	9
2.	Règles et méthodes comptables	12
2.1.	Base de préparation des comptes sociaux	12
2.1.1.	Règles générales	12
2.2.	Principales méthodes comptables	12
2.2.1.	Immobilisations corporelles et incorporelles	12
2.2.2.	Stocks	13
2.2.3.	Créances et dettes d'exploitation	13
2.2.4.	Conversion des éléments en devises	13
2.2.5.	Disponibilités	14
2.2.6.	Provisions pour risques et charges	14
2.2.7.	Dérogations	15
2.2.8.	Intégration fiscale	15
2.2.9.	Consolidation	16
3.	Tableaux de l'annexe	16
3.1.	Tableau des immobilisations	17
3.2.	Détail des amortissements	18
3.3.	Informations sur les stocks	18
3.4.	État des échéances des créances et dettes	19
3.4.1.	Etat des échéances des créances et comptes de régularisation	19
3.4.2.	Etat des échéances des dettes	19
3.5.	Provisions	20
3.6.	Charges à payer	21
3.7.	Charges et produits exceptionnels	21
3.8.	Ventilation de l'impôt	21
3.9.	Accroissements et allègements de la dette future d'impôt	21
3.10.	Effectif moyen	23
4.	Notes sur le bilan et le compte de résultat	23
4.1.	Actif immobilisé	23
4.1.1.	Test de dépréciation des actifs	23
4.2.	Actif circulant	24
4.2.1.	Avances et acomptes versés	24
4.2.2.	Créances clients et comptes rattachés	24

A.Schulman Plastics**Période du 01/01/2024 au 31/12/2024**

Pages

Sommaire Annexe aux états financiers

4.2.3. Autres créances	24
4.2.4. Charges constatées d'avance	24
4.3. Capitaux propres	24
4.3.1. Capital social	24
4.3.2. Tableau de variation des capitaux propres	25
4.3.3. Provisions pour risques et charges	26
4.4. Dettes	27
4.4.1. Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27
4.4.2. Dettes fiscales et sociales	27
4.4.3. Autres dettes	27
4.4.4. Écarts de conversion	28
4.5. Parties liées	28
4.6. Chiffre d'affaires	28
4.6.1. Par secteurs d'activité	28
4.6.2. Par marchés géographiques	28
4.7. Charges et produits d'exploitation et résultat financier	28
4.7.1. Charges et produits d'exploitation	29
4.7.2. Résultat financier	29
4.8. Engagements financiers	29
5. Autres informations	29
5.1. Compte personnel de formation	29
5.2. Informations sur les dirigeants	30
5.3. Événements postérieurs à la clôture	30
5.4. Liste des filiales et participations	30

A.Schulman Plastics**Période du 01/01/2024 au 31/12/2024****Chapitre 1. Présentation de la société et faits marquants de l'exercice****1.1. Présentation de la société**

La société a fait l'objet de rachats successifs par des groupes internationaux. Le 21 août 2018, le groupe américain A. Schulman auquel elle appartenait a été racheté par le groupe Lyondellbasell, américain également, coté au NYSE.

Rappel : Intégration LyondellBasell 2020 :

Afin de poursuivre l'intégration au sein de Lyondellbasell, la société, ainsi que toutes les sociétés européennes du groupe Schulman, ont migré sous SAP en date du 1er mai 2020.

Depuis 2012 A Schulman Plastics agissait en tant que travailleur à façon pour A Schulman Plastics Bornem BVBA. Ce mode de production ne correspondait pas à la manière dont le groupe LyondellBasell évalue la performance de ses entités. A compter du 1er mai 2020 A Schulman Plastics SAS agit en tant qu'unité de production indépendante qui bénéficie comme auparavant du support des services de A Schulman Plastics BVBA (Bornem).

A cette même date, le groupe Lyondellbasell a externalisé la gestion commerciale de la société auprès de la société du groupe Basell Sales & Marketing Company BV (BSM), société de droit néerlandais. Ainsi, depuis le 1er mai 2020, la société vend la quasi-totalité de sa production à la société commerciale BSM selon les termes d'un accord d'off-take.

Enfin, conformément à un accord de façonnage entre la société et A. Schulman Plastics BVBA, celle-ci facture à la société le « Bornem fee » visant à ajuster le résultat d'exploitation à 2.1% du total des coûts nets d'exploitation. Ce fee s'est élevé à 6.3 M€ (charge) au 31 décembre 2024 (10.8 M€ comptabilisé en charge au 31 décembre 2023).

L'impact de ces 2 derniers changements a entraîné à compter du 1er mai 2020 :

- une augmentation substantielle du chiffre d'affaires de la société, qui facture en plus du coût de fabrication le prix des matières qui lui appartiennent dorénavant,
- un besoin de fond de roulement financé par le cashpool du groupe.

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 est de 55 602 843€. Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat de 2 821 763€.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1.2. Faits marquants de la société**Conséquences de l'instabilité politique sur l'activité du groupe et de la société**

L'activité de la société est soumise à la nature cyclique et volatile de l'équilibre entre l'offre et la demande dans le secteur de la chimie et du secteur du raffinage. On s'attend à ce que les futurs résultats d'exploitation continuent à être influencés par cette cyclicité et cette volatilité. Dans le passé, le secteur de la chimie et du raffinage a connu des alternances de périodes de contraintes de capacité, entraînant une augmentation des prix et des marges bénéficiaires, et des périodes de surcapacité entraînant une offre excédentaire, une baisse de l'utilisation des capacités et une baisse des prix et des marges bénéficiaires.

A.Schulman Plastics**Période du 01/01/2024 au 31/12/2024**

En outre, aux variations de l'offre et de la demande de produits, peuvent s'ajouter des changements dans les prix de l'énergie et d'autres conditions économiques mondiales qui déclenchent de la volatilité. Il en résulte des fluctuations importantes des marges et des flux de trésorerie d'un cycle à l'autre.

Des extensions de capacité dans le monde entier peuvent entraîner une offre excédentaire et entraîner une baisse de la rentabilité. Le moment et l'ampleur des changements dans les conditions actuelles du marché sont incertains. L'offre et la demande peuvent se déséquilibrer à tout moment. Par conséquent, il n'est pas possible de prévoir l'ampleur ou la durée des futurs cycles sur l'activité, le résultat d'exploitation et la situation financière.

Les coûts des matières premières et de l'énergie représentent une part importante des coûts de production. En raison de la forte concurrence à laquelle la société est confrontée, les coûts de production peuvent augmenter. Les augmentations de coûts des matières premières et de l'énergie ne se répercutent pas toujours intégralement et directement sur les clients. La pression sur les marges qui en résulte a alors un impact négatif sur les bénéfices.

L'augmentation des coûts des matières premières, de l'énergie ou une inflation générale des prix augmentent en outre le besoin en fonds de roulement. Cela pourrait entraîner une diminution des liquidités. La possibilité de répercuter l'augmentation des coûts sur les prix de vente reste contrainte dans la mesure où elle pourrait entraîner un risque de baisse de la demande. De plus, les producteurs des régions où les prix des matières premières sont bas bénéficient de la situation, comme par exemple au Moyen-Orient et en Amérique du Nord, ce qui pourrait renforcer la concurrence au sein de l'Europe et entraîner une baisse des marges.

En cas d'interruption de l'approvisionnement en matières premières ou en biens de consommation, des approvisionnements alternatifs entraîneraient probablement des coûts plus élevés ou des temps d'arrêt excessifs, ce qui aurait un effet négatif sur l'exploitation des installations. Les interruptions d'approvisionnement peuvent être dues, entre autres, à des goulots d'étranglement dans le transport suite à des catastrophes naturelles, des niveaux d'eau et des interruptions dans la chaîne d'approvisionnement qui perturbent les moyens de transport.

La capacité à s'approvisionner en matières premières peut être également affectée par des troubles politiques, l'instabilité, les troubles civils ou d'autres mesures gouvernementales. L'instabilité politique, les troubles civils et les mesures prises par les gouvernements peuvent entraîner un renchérissement et une raréfaction considérables des matières premières, qui sont nécessaires à une activité commerciale normale.

La société peut également être exposée aux risques de change, de prix, de taux d'intérêt, de crédit, de liquidité qui sont gérés en accord avec les directives de gestion des risques du groupe LYB de manière centralisée. Au cas spécifique des risques de change, leur couverture est assurée par l'utilisation d'instruments financiers dérivés gérée de manière centralisée. Le groupe se limite à la couverture des activités opérationnelles.

A la date d'arrêté des comptes, les performances de la société, et notamment les volumes de ventes, sont en ligne avec les prévisions établies pour 2025. Les prévisions à court terme prévoient une hausse des volumes qui se poursuit à moyen et long terme ainsi qu'un maintien des marges unitaires.

A.Schulman Plastics

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

L'ampleur des tensions internationales précitées risquent d'aggraver les problèmes d'inflation et de hausse des prix d'énergie et des matières premières. Une période prolongée d'instabilité pourrait avoir un impact négatif important sur nos activités, nos résultats d'exploitation, l'accès aux sources de liquidité et sur notre situation financière.

A la date d'arrêté des comptes, ces éléments ne sont toutefois pas de nature à remettre en question les perspectives à moyen et long terme de la société.

Enfin, la société ne présente pas d'exposition significative au titre de ses relations clients, fournisseurs liée au contexte décrit précédemment.

Contrôle fiscal

Le contrôle fiscal de la société a été clôturé par le paiement en date du 7 mai 2024 de l'impôt sur les sociétés supplémentaire pour un montant de 29 K€ par la société mère Lyondellbasell Holding France compte tenu du groupe d'intégration fiscale auquel appartient la société.

A.Schulman Plastics**Période du 01/01/2024 au 31/12/2024****Chapitre 2.****Règles et méthodes comptables****2.1. Base de préparation des comptes sociaux****2.1.1. Règles générales**

Les états financiers ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

2.2. Principales méthodes comptables

La société applique le règlement ANC 2014-03 modifié relatif au PCG.

2.2.1. Immobilisations corporelles et incorporelles**2.2.1.1. Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'achat, hors frais accessoires et frais financiers.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 12 à 36 mois.

Les frais de recherche et développement sont enregistrés en charge lorsqu'ils sont encourus.

2.2.1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et de mise en service) ou à leur coût de production.

Les frais d'acquisition, les intérêts des emprunts sur la durée de production des immobilisations jusqu'à la réception définitive sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilisation prévue, à compter de la fin de la période d'acquisition ou de production. La base de calcul de l'amortissement est constituée par le coût d'acquisition diminué le cas échéant de la valeur résiduelle estimée à la fin de la durée d'utilisation prévue.

Les durées d'utilité sont définies pour chaque catégorie d'immobilisation. Toutefois, lorsqu'une durée spécifique ne peut être définie pour une immobilisation, les durées par défaut suivantes sont utilisées :

A.Schulman Plastics**Période du 01/01/2024 au 31/12/2024**Durées amortissement

Le tableau ci-dessous récapitule les durées d'amortissement pratiquées sur les immobilisations corporelles :

Rubriques	Durée d'utilisation comptable (en années)
Constructions	10 à 20 ans
Agencements et aménagements	2 à 10 ans
Installations techniques, matériels et outillages industriels	2.5 à 10 ans
Matériel et mobilier de bureau, informatique	3 à 10 ans
Matériel de transport	4 ans

Un amortissement dérogatoire est pratiqué lorsque les règles et usages le permettent.

2.2.2. Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût d'acquisition ou de production, et de leur valeur de réalisation nette. Le coût d'acquisition ou de production est déterminé, selon la méthode du coût réel, sur la base "premier entré - premier sorti". L'incorporation des frais fixes tient compte de la capacité normale de production de l'entreprise.

Le coût de production des stocks et en-cours inclut également certains frais généraux et administratifs engagés pour les besoins de la fabrication.

Lorsque la valeur brute déterminée dans les conditions énoncées ci-dessus est supérieure à la valeur de réalisation probable, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence. Cette dépréciation tient compte des produits à rotation lente ou nulle.

Les stocks de pièces de rechange ne répondant pas aux critères d'immobilisations font l'objet d'une provision pour dépréciation, pour tenir compte de leur obsolescence. La méthode de calcul de cette dernière est la suivante :

- pas de dépréciation durant les cinq premières années sans mouvements,
- ensuite, 20% par année, jusqu'à 100% (soit de la 6ème à la 10ème année).

2.2.3. Créances et dettes d'exploitation

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.2.4. Conversion des éléments en devises

Les transactions en devises sont converties au taux en vigueur à la date de chacune des transactions.

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en euros sur la base du cours de change à la date de clôture. Les écarts résultant de cette conversion ont été directement comptabilisés en résultat de l'exercice.

A.Schulman Plastics**Période du 01/01/2024 au 31/12/2024**

Les créances et les dettes en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change de l'exercice. Les différences résultant de cette conversion sont inscrites dans les postes "écarts de conversion" au bilan, à l'actif pour les pertes latentes, au passif pour les gains latents.

Les pertes latentes donnent lieu à la constitution de provisions pour risques enregistrées en charges de l'exercice. Dans la mesure où les opérations concourant à la constatation des écarts de conversion actif et passif n'ont pas d'échéances suffisamment voisines bien que libellées dans la même devise, les pertes et gains latents ne sont pas considérés comme concourant à une position globale de change. Le montant de la dotation n'est donc pas limité à l'excédent des pertes sur les gains.

Dans le cadre de l'adoption du règlement ANC n° 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture la société a analysé la nature des transactions réalisées en devises générant un résultat de change, auparavant présenté en résultat financier.

Sur la base de cette analyse, en dehors des prêts pour lesquels sont établis des contrats de financement spécifiques, les transactions sont réalisées avec les sociétés du Groupe et sont relatives à des opérations en lien avec l'activité opérationnelle de la société. Le compte-courant de liquidité immédiate faisant l'objet d'une convention de trésorerie avec LyondellBasell Finance Company (cf. note 2.2.5.) suit également ce principe, le sous-jacent des flux de trésorerie étant lié à l'activité.

Par conséquent, les gains et pertes de change, latents ou réalisés, sont, à partir du 1er janvier 2017, présentés en résultat d'exploitation par symétrie avec les sous-jacents auxquels ils se rapportent. Le cas échéant, par cohérence, les compte-courants créditeurs avec les sociétés du Groupe, sont présentés en dettes d'exploitation en « Autres dettes » au bilan, ces compte-courants n'ayant pas le caractère de compte-courants financiers.

2.2.5. Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse transitent sur le compte-courant de la société LyondellBasell Finance Company. Du fait de la convention de compte-courant, la société ne présente plus de soldes de disponibilités et valeurs mobilières de placement au bilan.

2.2.6. Provisions pour risques et charges

Les provisions sont comptabilisées dès lors qu'il apparaît un passif dont l'échéance ou le montant ne peut pas être déterminé de façon précise.

Le passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Des provisions sont constituées pour couvrir les risques et charges liés aux principales opérations suivantes.

A.Schulman Plastics**Période du 01/01/2024 au 31/12/2024**

- (i) engagements sociaux
- (ii) pertes de change latentes
- (iii) litiges
- (iv) contrôles fiscaux et sociaux
- (v) environnementales.

Engagements sociaux

La société participe à différents régimes sociaux (principalement indemnités de départ à la retraite, médailles du travail) qui constituent des régimes à prestations définies.

Les engagements relatifs à ces régimes sont évalués selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetés.

Les écarts liés à des changements d'hypothèses constituent des gains ou pertes actuariels. La société a décidé d'appliquer la méthode 1 de la Recommandation ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013 qui maintient les options de l'ancienne recommandation CNC n° 2003-R.01. La société reconnaît ainsi une partie de ses écarts actuariels en résultat selon la méthode dite du corridor : la part des pertes et gains actuariels excédant 10% de la valeur des engagements à l'ouverture est amortie sur la durée d'activité résiduelle des salariés.

Conformément à la dernière mise à jour de la recommandation ANC 2013-02 du 7-11-2013 modifiée le 5-11-2021, la Société a décidé de ne pas adopter la nouvelle méthode de répartition des droits à prestations de ses régimes à prestations définies en vertu desquels une indemnité n'est due que si le salarié est présent à la date de son départ en retraite, dont le montant dépend de l'ancienneté et est plafonnée à un certain nombre d'années de services consécutives. La nouvelle méthode de répartition permet d'étaler l'engagement uniquement à compter de la date à laquelle chaque année de services compte pour l'acquisition des droits à prestation, c'est-à-dire sur la période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond. La société continue à appliquer la méthode retenue jusqu'à présent, qui consiste à étaler son engagement de manière linéaire sur l'ensemble de la période d'emploi des salariés.

Le coût des services passés est reconnu en résultat de manière étalée.

La charge nette liée aux engagements de retraite et avantages similaires est constatée en charges d'exploitation.

2.2.7. Provisions réglementées

Les provisions réglementées concernent uniquement des amortissements dérogatoires relatifs au retraitement de la levée d'option sur crédit-bail immobilier.

2.2.8. Intégration fiscale

La société fait partie du Groupe d'intégration fiscale ayant pour tête la société LyondellBasell Holdings France. La charge d'impôt comptabilisée dans la société est égale à celle qui aurait été supportée par celle-ci en l'absence d'intégration fiscale.

A.Schulman Plastics

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

2.2.9. Consolidation

Les comptes individuels de la société sont intégrés globalement dans les comptes consolidés de la société :

LyondellBasell Industries N.V
Delftseplein 27E
3013 AA Rotterdam
The Netherlands.

Chapitre 3. Tableaux de l'annexe

A.Schulman Plastics**Période du 01/01/2024 au 31/12/2024****3.1. Tableau des immobilisations**

	Début d'exercice €	Virements de poste à poste €	Augmentations €	Diminutions €	Fin d'exercice €
Concessions et droits similaires	35 502	-	-	-	35 502
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	35 502	-	-	-	35 502
Terrains	198 355	-	-	-	198 355
Agencements et aménagements de terrains	400 104	-	-	-	400 104
Constructions sur sol propre	5 246 822	47 751	-	-	5 294 573
Installations générales	92 478	61 593	-	-	154 071
Installations complexes spécialisées	31 711 663	45 375	-	-	31 757 038
Matériel de bureau, informatique, mobilier	9 587 627	5 815	-	-	9 593 442
Immobilisations en cours	143 650	(160 534)	1 897 720	-	1 880 836
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	47 380 699	-	1 897 720	-	49 278 419
TOTAL GÉNÉRAL	47 416 201	-	1 897 720	-	49 313 921

A.Schulman Plastics**Période du 01/01/2024 au 31/12/2024**

Les acquisitions et immobilisations en cours ont principalement concerné l'acquisition d'une machine d'emballage, de silos pour le stockage des produits finis ainsi que différents équipements de production pour un total de 1 898 K€.

3.2. Détail des amortissements

	Début d'exercice €	Dotations €	Cessions €	Fin d'exercice €
Concessions et droits similaires	31 167	3 996	-	35 163
Agencements et aménagements de terrains	400 104	-	-	400 104
Constructions	4 664 372	20 054	-	4 684 426
Installations générales et agencements	29 645	11 295	-	40 940
Installations complexes spécialisées	26 662 554	885 420	-	27 547 974
Matériel de bureau, informatique, mobilier	537 034	36 346	-	573 380
Autres immobilisations corporelles	8 931 323	20 690	-	8 952 013
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	41 225 032	973 805	-	42 198 837
TOTAL GÉNÉRAL	41 256 199	977 801	-	42 234 000

3.3. Informations sur les stocks

Les stocks s'analysent comme suit au 31 décembre 2024 .

	Au debut de l'exercice €	Variation €	A la fin de l'exercice €
Valeurs brutes			
Matières premières	10 278 657	11 472 620	21 751 277
Emballages	571 252	51 799	623 051
Pièces de rechange	1 577 707	234 620	1 812 327
Produits finis	590 963	1 372	592 335
TOTAL stocks en valeur brute	13 018 579	11 760 411	24 778 990
Dépréciations			
Matières premières	(290 908)	(14 652)	(305 560)
Produits finis	(27 653)	11 993	(15 660)
TOTAL dépréciations	(318 561)	(2 659)	(321 220)
TOTAL Valeurs nettes	12 700 018	11 757 752	24 457 770

A.Schulman Plastics**Période du 01/01/2024 au 31/12/2024****3.4. État des échéances des créances et dettes****3.4.1. Etat des échéances des créances et comptes de régularisation**

	Montant brut €	1 an au plus €	Plus d'un an €
Créances			
Avances et acomptes versés sur commande	95 226	95 226	-
Clients	21 192 212	21 192 212	-
Personnel et comptes rattachés	2 369	2 369	-
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	259 632	259 632	-
Etat : impôts et taxes diverses	1 542 121	1 542 121	-
Groupe et associés	98 662	98 662	-
Débiteurs divers	734 662	734 662	-
Charges constatées d'avance	138 641	138 641	-
TOTAL GÉNÉRAL	24 063 525	24 063 525	-

Les échéances des créances sont à moins d'un an.

3.4.2. Etat des échéances des dettes

	Montant brut €	1 an au plus €	Plus d'1an - 5ans €	Plus de 5 ans €
Dettes				
Fournisseurs et comptes rattachés	31 339 509	31 339 509	-	-
Personnel et comptes rattachés	2 097 582	2 097 582	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	927 711	927 711	-	-
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	107 111	107 111	-	-
Etat : autres impôts et comptes rattachés	282 148	282 148	-	-
Autres dettes	1 126 732	1 126 732	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	35 880 793	35 880 793	-	-

Les échéances des dettes sont à moins d'un an.

A.Schulman Plastics**Période du 01/01/2024 au 31/12/2024****3.5. Provisions**

	Montant début exercice €	Dotations €	Reprises avec utilisation €	Reprises sans utilisation €	Fin d'exercice €
Amortissements dérogatoires	1 722 477	-	-	-	1 722 477
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	1 722 477	-	-	-	1 722 477
Provisions pour pertes de change	1 238	1 627	(1 238)	-	1 627
Provisions pour pensions et obligations similaires	1 629 263	148 755	(18 664)	-	1 759 353
Autres provisions pour risques et charges	431 030	-	-	-	431 030
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 061 531	150 382	(19 902)	-	2 192 010
Sur stocks	318 561	14 652	(11 993)	-	321 220
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	318 561	14 652	(11 993)	-	321 220
TOTAL GÉNÉRAL	4 102 569	165 034	(31 895)	-	4 235 707

A.Schulman Plastics

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

3.6. Charges à payer

	Montant €
Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 082 748
Dettes fiscales et sociales	2 130 329
TOTAL GÉNÉRAL	14 213 077

3.7. Charges et produits exceptionnels

Au 31 décembre 2024, le résultat exceptionnel est nul (3 K€ au 31 décembre 2023).

3.8. Ventilation de l'impôt

La ventilation de l'impôt entre résultat courant et exceptionnel est la suivante :

	Résultat avant impôt €	Impôt (28,89 %)	Résultat après impôt €
Résultat courant	4 162 786	964 551	3 198 235
Participation	(376 472)	-	(376 472)
	3 786 314	964 551	2 821 763

3.9. Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

A.Schulman Plastics**Période du 01/01/2024 au 31/12/2024**

	Bases			Impôts		
	31 décembre 2023 K€	Variation de résultat de l'exercice K€	31 décembre 2024 K€	31 décembre 2023 K€	Variation de résultat de l'exercice K€	31 décembre 2024 K€
Allègement net de la dette future d'impôt						
Provision pour risque de change	1	-	1	-	-	-
Participation des salariés	278	99	377	72	26	98
Provisions pour engagements de retraite	1 596	128	1 724	412	33	445
Organic	248	(2)	246	64	(1)	63
Provision environnementale	431	-	431	111	-	111
(Augmentation) nette de la dette future d'impôt						
Ecart de conversion Actif	(1)	-	(1)	-	-	-
Amortissements dérogatoires	(1 722)	-	(1 722)	(445)	-	(445)
TOTAL	831	225	1 056	214	58	272

A.Schulman Plastics

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Conformément aux principes comptables en vigueur, l'actif ou le passif net latent d'impôts différés n'est pas comptabilisé.

La fiscalité latente est déterminée en tenant compte des éléments suivants :

- Prise en compte de la fiscalité latente sur la base des différences temporaires sur le passage du résultat comptable - résultat fiscal et des amortissements dérogatoires, ces éléments entrant dans le résultat fiscal remonté à LBHF tête du groupe fiscal
- Les taux retenus d'impôts différés sont les suivants :
 - Pour les éléments se reversant à court terme (soit la plupart des différences temporaires dans le principe), le taux utilisé est de 25.83% sur 2024 (idem 2023);
 - Pour les éléments de nature long terme (pensions, immobilisations, environnement), utilisation du taux à 25.83%.

3.10. Effectif moyen

	Personnel salarié
Effectifs	
Ingénieurs et cadres	12
Agents de maîtrise	32
Employés et ouvriers	54
Apprentis et stagiaires	2
TOTAL	100

Chapitre 4. Notes sur le bilan et le compte de résultat

4.1. Actif immobilisé

4.1.1. Test de dépréciation des actifs

Au 31 décembre 2024, le test de dépréciation a été pratiqué sur les actifs opérationnels à long terme de la société tenant compte de l'intégration de l'unité de production et de commercialisation ainsi que les modalités du contrat de prestations de services entre A.Schulman Plastics et A.Schulman Plastics BV.

Les principales hypothèses retenues pour ce test sont les suivantes :

- des prévisionnels de flux de trésorerie sur 10 ans qui prennent en compte une hausse des volumes de production et des marges unitaire et un plan Capex en conformité avec les standards du groupe LyondellBasell ;
- un taux WACC à 9% ;
- un taux de croissance à long terme de 1% ;
- un taux d'impôt tenant compte des réductions d'impôt selon les dispositions de la loi de finance 2025.

La valeur d'utilité en résultant est supérieure à la valeur nette comptable des actifs. Sur cette base, aucune provision pour dépréciation des actifs n'a été constituée.

A.Schulman Plastics**Période du 01/01/2024 au 31/12/2024****4.2. Actif circulant****4.2.1. Avances et acomptes versés**

Au 31 décembre 2024, il n'y a pas d'avances et acomptes versés aux fournisseurs (427 K€ au 31 décembre 2023)

4.2.2. Créances clients et comptes rattachés

Les créances clients et comptes rattachés s'analysent comme suit au 31 décembre 2024 :

	31/12/2024 €	31/12/2023 €
Clients – à moins d'un an	21 192 212	27 933 434
TOTAL GÉNÉRAL	21 192 212	27 933 434

4.2.3. Autres créances

Les autres créances s'analysent comme suit au 31 décembre 2024 :

	31/12/2024 €	31/12/2023 €
Personnel et organismes sociaux	260 064	9 668
Créances fiscales	1 542 121	1 557 325
Comptes courants-groupe	98 662	4 514 255
Autres créances diverses	734 661	1 587 912
TOTAL	2 635 508	7 669 160

Les débiteurs divers sont essentiellement constitués de RFA fournisseurs à recevoir (733 K€).

4.2.4. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance sont essentiellement constituées de coûts d'assurances (139 K€) relatives à l'année 31 décembre 2024.

4.3. Capitaux propres**4.3.1. Capital social**

Le capital social s'élève à 500 000 € au 31 décembre 2022 et se compose de 32 000 actions au nominal de 15.625 € chacune, détenues à hauteur de 100% par LyondellBasell Holdings France, suite à la fusion de A. Schulman Holdings (France) SAS dans LyondellBasell Holdings France en 2022.

A.Schulman Plastics**Période du 01/01/2024 au 31/12/2024****4.3.2. Tableau de variation des capitaux propres**

	31/12/2023 €	Affectation du résultat €	Distribution dividendes €	Provisions réglementées €	Résultat €	31/12/2024 €
Capital souscrit appelé versé	500 000	-	-	-	-	500 000
Réserve légale	50 000	-	-	-	-	50 000
Report à nouveau	9 992 894	2 442 601	-	-	-	12 435 495
Résultat de l'exercice	2 442 601	(2 442 601)	-	-	2 821 763	2 821 763
Provisions réglementées						
Amortissements dérogatoires	1 722 477	-	-	-	-	1 722 477
TOTAL CAPITAUX PROPRES	14 707 972	-	-	-	2 821 763	17 529 735

Il n'y a pas eu de distribution de dividendes au titre de l'exercice 2023 ni au titre de l'exercice 2024.

A.Schulman Plastics**Période du 01/01/2024 au 31/12/2024****4.3.3. Provisions pour risques et charges****4.3.3.1.Provision pour pensions et obligations similaires et médailles**

La variation des provisions s'analyse comme suit :

	Indemnités de départ à la retraite K€	Médailles du travail K€	Total K€
Provision au 31 décembre 2023	1 595	34	1 629
Coût des services rendus	87	7	94
Coût financier	56	-	56
Prestations payées	(14)	(5)	(19)
Amortissement des écarts actuariels	(1)	-	(1)
Provision nette au 31/12/2024	1 723	36	1 759
 Provision nette au 31/12/2024	 1 723	 36	 1 759

La charge nette liée aux engagements de retraite et avantages similaires est constatée en charges d'exploitation.

La réconciliation entre la valeur actualisée des engagements et le passif comptabilisé se présente comme suit :

	Indemnités de départ à la retraite K€	Médailles du travail K€	Total K€
Engagement au 31 décembre 2024	1 323	35	1 358
Ecart actuariels non reconnus	388	-	388
Coût des services passés non encore pris en charge	13	-	13
Autres	-	-	-
Provision au 31/12/2024	1 724	35	1 759
 Provision nette au 31/12/2024	 1 724	 35	 1 759

Hypothèses actuarielles

Les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur des engagements au 31 décembre 2024 sont les suivantes :

<u>Taux d'actualisation</u>	3.40 %
<u>Taux d'augmentation des salaires</u>	Inflation + 4 %
<u>Taux de rotation</u>	En fonction de l'âge des salariés

A.Schulman Plastics**Période du 01/01/2024 au 31/12/2024****Sensibilité aux hypothèses actuarielles**

Les calculs actuariels tiennent compte d'hypothèses actuarielles déterminés selon les conditions économiques à fin septembre 2024 (cf. hypothèses actuarielles). L'application d'un taux d'actualisation au 31 décembre 2024 de 3.50% pour les indemnités de départ en retraite aurait un impact de 16 K€ sur l'engagement correspondant au 31 décembre 2024. L'impact sur les états financiers n'est pas matériel compte tenu du mécanisme du Corridor.

4.3.3.2.Provisions environnementales

Sur la base d'investigations, le groupe a identifié un certain nombre d'obligations implicites relatives aux aspects environnementaux et la société a constaté en conséquence une provision pour un montant de 431 K€ au 31 décembre 2023, inchangée au 31 décembre 2024.

4.4. Dettes**4.4.1. Dettes fournisseurs et comptes rattachés**

Ce poste s'analyse comme suit au 31 décembre 2024 :

	31/12/2024 €	31/12/2023 €
Fournisseurs	19 256 761	16 391 033
Fournisseurs factures non parvenues	12 082 748	17 723 748
TOTAL	31 339 509	34 114 781

Au 31 décembre 2024, les dettes fournisseurs comprennent 6 316 K€ relatifs au Bornem fee - cf paragraphe 1.1 (10 804 K€ au 31 décembre 2023).

4.4.2. Dettes fiscales et sociales

Ce poste s'analyse comme suit au 31 décembre 2024 :

	31/12/2024 €	31/12/2023 €
Personnel	-	18 999
Congés payés (y compris charges sociales)	1 103 547	1 066 240
Intéressement / Bonus / Participation	994 035	902 239
Organismes sociaux	640 074	548 257
Autres charges sociales	287 637	34 144
TVA	107 111	-
Autres charges fiscales	282 148	276 387
TOTAL	3 414 552	2 846 266

4.4.3. Autres dettes

Ce poste s'analyse comme suit au 31 décembre 2024 :

A.Schulman Plastics**Période du 01/01/2024 au 31/12/2024**

	31/12/2024 €	31/12/2023 €
Compte groupe intégration fiscale	1 120 630	873 988
Compte groupe LYBFC	6 102	-
TOTAL	1 126 732	873 988

4.4.4. Écarts de conversion

L'écart de conversion qui figure à l'actif du bilan résulte de la constatation de l'augmentation des dettes (ou diminution des créances) en devises pour 1 627€.

L'écart de conversion qui figure au passif du bilan résulte de la constatation de la diminution des dettes (ou augmentation des créances) en devises pour (305€).

4.5. Parties liées

Toutes les transactions avec les parties liées concernent des transactions effectuées avec des sociétés sœurs / holdings et sont conclues à des conditions normales de marché.

Les principales parties liées sont les suivantes :

- Basell Sales and Marketing : chiffre d'affaires
- LyondellBasell Industries Holdings B.V. : prestations de services
- A Schulman Plastics BVBA : Bornem fee (cf paragraphe 1.1)

4.6. Chiffre d'affaires**4.6.1. Par secteurs d'activité**

	31 décembre 2024 €	31 décembre 2023 €
Production vendue	173 007 490	174 367 981
Services	801 731	1 070 956
	173 809 221	175 438 937

4.6.2. Par marchés géographiques

	31 décembre 2024 €	31 décembre 2023 €
France	886 522	419 033
Export	172 922 699	175 019 904
	173 809 221	175 438 937

4.7. Charges et produits d'exploitation et résultat financier

A.Schulman Plastics

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

4.7.1. Charges et produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se composent principalement des éléments suivants :

(5 761€) € Gains de change

Les autres charges d'exploitation se composent des éléments suivants :

15 727€ € Pertes de change

4.7.2. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice est une charge de 311 991€ , il s'analyse de la façon suivante :

	31 décembre 2024 €
Charges	
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	1 627
Intérêts et charges assimilées	29 256
TOTAL	30 883

Les produits financiers d'un montant de 342 874€ sont composés des éléments suivants :

	31 décembre 2024 €
Produits	
Autres intérêts et produits assimilés	341 636
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	1 238
TOTAL	342 874

4.8. Engagements financiers

Néant

Chapitre 5. Autres informations

5.1. Compte personnel de formation

Au 1er janvier 2015, le compte personnel de formation (CPF) s'est substitué au droit individuel à la formation (DIF). Le CPF est désormais rattaché à la personne et non plus au contrat de travail. La Société n'ayant pas signé d'accord d'entreprise triennal requérant une gestion en interne du CPF, les frais des formations réalisées dans le cadre du CPF et une partie de la rémunération des salariés concernés sont pris en charge par les OPCA auprès desquels la contribution de 1 % a été versée.

A.Schulman Plastics

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

5.2. Rémunération des dirigeants

Les rémunérations des membres des organes de direction ne sont pas communiquées, car cela reviendrait à donner des indications de rémunération individuelle.

5.3. Événements postérieurs à la clôture

Néant

5.4. Liste des filiales et participations

Néant.

A. SCHULMAN PLASTICS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2024)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2024)

A l'associé unique
A. SCHULMAN PLASTICS
Rue Alex Schulman
08600 Givet

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A. SCHULMAN PLASTICS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, Les Docks-Atrium 10.1, 10, place de la Joliette, CS 81525, 13567 Marseille Cedex 2
www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marseille, le 18 juin 2025

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Vincent Thyssen



A.Schulman Plastics
Comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2024

BILAN ACTIF

Rubriques	Montant Brut 31 décembre 2024	Amortissements et dépréciations 31 décembre 2024	Net 31 décembre 2024	Net 31 décembre 2023
	€	€	€	€
Capital souscrit non appelé	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	35 502	35 164	338	4 335
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	-	-	-	-
Total immobilisations incorporelles:	35 502	35 164	338	4 335
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	598 459	400 104	198 355	198 355
Constructions	5 448 645	4 725 367	723 278	645 283
Installations techniques, matériel, outillage	31 757 039	27 547 975	4 209 064	5 049 109
Autres immobilisations corporelles	9 593 441	9 525 393	68 048	119 270
Immobilisations en cours	1 880 835	-	1 880 835	143 650
Avances et acomptes	-	-	-	-
Total immobilisations corporelles:	49 278 419	42 198 839	7 079 580	6 155 667
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations par mise en équivalence	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
Total immobilisations financières:	-	-	-	-
ACTIF IMMOBILISE	49 313 921	42 234 003	7 079 918	6 160 002

BILAN ACTIF

Rubriques	Montant Brut 31 décembre 2024	Amortissements et dépréciations 31 décembre 2024	Net 31 décembre 2024	Net 31 décembre 2023
	€	€	€	€
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	24 186 656	305 560	23 881 096	12 136 708
En-cours de production de biens	-	-	-	-
En-cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	592 336	15 660	576 676	563 310
Marchandises	-	-	-	-
Total stocks et en-cours:	24 778 992	321 220	24 457 772	12 700 018
Avances et acomptes versés sur commandes	95 226	-	95 226	-
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	21 192 212	-	21 192 212	27 933 434
Autres créances	2 637 445	-	2 637 445	7 669 160
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
Total créances:	23 829 657	-	23 829 657	35 602 594
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
(dont actions propres:)	-	-	-	-
Disponibilités	-	-	-	-
COMPTES DE RÉGULARISATION				
Charges constatées d'avance	138 643	-	138 643	140 700
Total disponibilités et divers:	138 643	-	138 643	140 700
ACTIF CIRCULANT	48 842 518	321 220	48 521 298	48 443 312
Frais d'émission d'emprunts à étaler	-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
Ecart de conversion actif	1 627	-	1 627	1 238
TOTAL GÉNÉRAL	98 158 066	42 555 223	55 602 843	54 604 552

BILAN PASSIF

Rubriques	Net 31 décembre 2024	Net 31 décembre 2023
	€	€
Capital social ou individuel (dont versé : 500 000€)	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	-
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)	-	-
Réserve légale	50 000	50 000
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours :)	-	-
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes :)	-	-
Report à nouveau	12 435 495	9 992 894
RÉSULTAT DE L'EXERCICE bénéfice	2 821 763	2 442 601
Total situation nette:	15 807 258	12 985 495
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	1 722 477	1 722 477
CAPITAUX PROPRES	17 529 735	14 707 972
Produits des émissions de titres participatifs	-	-
Avances conditionnées	-	-
AUTRES FONDS PROPRES	-	-
Provisions pour risques	1 627	1 238
Provisions pour charges	2 190 383	2 060 293
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 192 010	2 061 531
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs :)	-	-
Total dettes financières :	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-

BILAN PASSIF

Rubriques

Net 31 décembre 2024	Net 31 décembre 2023
----------------------------	----------------------------

€

€

DETTES D'EXPLOITATION

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

31 339 509

34 114 781

Dettes fiscales et sociales

3 414 552

2 846 266

Total dettes d'exploitation:**34 754 061****36 961 047****DETTES DIVERSES**

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

-

-

Autres dettes

1 126 732

873 988

Total dettes diverses:**1 126 732****873 988****COMPTES DE RÉGULARISATION**

Produits constatés d'avance

-

-

DETTES**35 880 793****37 835 035**

Ecart de conversion passif

305

14

TOTAL GÉNÉRAL**55 602 843****54 604 552**

COMPTE DE RÉSULTAT

Rubriques

	France 31 décembre 2024 €	Exportation 31 décembre 2024 €	Net 31 décembre 2024 €	Net 31 décembre 2023 €
Ventes de marchandises	-	-	-	-
Production vendue de biens	884 695	172 122 794	173 007 489	174 367 981
Production vendue de services	1 827	799 905	801 732	1 070 957
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	886 522	172 922 699	173 809 221	175 438 938
			Net 31 décembre 2024 €	Net 31 décembre 2023 €
Production stockée			1 372	258 600
Production immobilisée			1 897 720	412 121
Subventions d'exploitation			-	23 694
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			30 657	174 750
Autres produits			5 761	114 043
PRODUITS D'EXPLOITATION			175 744 731	176 422 146
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			-	-
Variation de stock (marchandises)			-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			156 814 767	142 360 463
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(11 759 040)	321 405
Autres achats et charges externes			17 549 617	20 796 794
Total charges externes:			162 605 344	163 478 662
Impôts, taxes et versements assimilés			732 077	736 897
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			5 204 583	5 207 990
Charges sociales			2 029 899	1 971 807
Total charges de personnel:			7 234 482	7 179 797
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			977 802	1 117 614
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			-	-
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			14 652	83 328
Dotations aux provisions			148 755	129 141
Total dotations d'exploitation:			1 141 209	1 330 083
Autres charges			180 824	33 548
CHARGES D'EXPLOITATION			171 893 936	172 758 987
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			3 850 795	3 663 159

	Net 31 décembre 2024 €	Net 31 décembre 2023 €
OPÉRATIONS EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée	-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré	-	-
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations	-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	341 636	96 391
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	1 238	34
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
PRODUITS FINANCIERS	342 874	96 425
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	1 627	1 238
Intérêts et charges assimilées	29 256	163 831
Différences négatives de change	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
CHARGES FINANCIÈRES	30 883	165 069
RÉSULTAT FINANCIER	311 991	(68 644)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	4 162 786	3 594 515
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	-	-
PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	-
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	3 072
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	3 072
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-	(3 072)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	376 472	277 762
Impôts sur les bénéfices	964 551	871 080
TOTAL DES PRODUITS	176 087 605	176 518 571
TOTAL DES CHARGES	173 265 842	174 075 970
BÉNÉFICE	2 821 763	2 442 601

Sommaire Annexe aux états financiers

1.	Présentation de la société et faits marquants de l'exercice	9
1.1.	Présentation de la société	9
1.2.	Faits marquants de la société	9
2.	Règles et méthodes comptables	12
2.1.	Base de préparation des comptes sociaux	12
2.1.1.	Règles générales	12
2.2.	Principales méthodes comptables	12
2.2.1.	Immobilisations corporelles et incorporelles	12
2.2.2.	Stocks	13
2.2.3.	Créances et dettes d'exploitation	13
2.2.4.	Conversion des éléments en devises	13
2.2.5.	Disponibilités	14
2.2.6.	Provisions pour risques et charges	14
2.2.7.	Déroptions	15
2.2.8.	Intégration fiscale	15
2.2.9.	Consolidation	16
3.	Tableaux de l'annexe	16
3.1.	Tableau des immobilisations	17
3.2.	Détail des amortissements	18
3.3.	Informations sur les stocks	18
3.4.	État des échéances des créances et dettes	19
3.4.1.	Etat des échéances des créances et comptes de régularisation	19
3.4.2.	Etat des échéances des dettes	19
3.5.	Provisions	20
3.6.	Charges à payer	21
3.7.	Charges et produits exceptionnels	21
3.8.	Ventilation de l'impôt	21
3.9.	Accroissements et allègements de la dette future d'impôt	21
3.10.	Effectif moyen	23
4.	Notes sur le bilan et le compte de résultat	23
4.1.	Actif immobilisé	23
4.1.1.	Test de dépréciation des actifs	23
4.2.	Actif circulant	24
4.2.1.	Avances et acomptes versés	24
4.2.2.	Créances clients et comptes rattachés	24

Sommaire Annexe aux états financiers

4.2.3. Autres créances	24
4.2.4. Charges constatées d'avance	24
4.3. Capitaux propres	24
4.3.1. Capital social	24
4.3.2. Tableau de variation des capitaux propres	25
4.3.3. Provisions pour risques et charges	26
4.4. Dettes	27
4.4.1. Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27
4.4.2. Dettes fiscales et sociales	27
4.4.3. Autres dettes	27
4.4.4. Écarts de conversion	28
4.5. Parties liées	28
4.6. Chiffre d'affaires	28
4.6.1. Par secteurs d'activité	28
4.6.2. Par marchés géographiques	28
4.7. Charges et produits d'exploitation et résultat financier	28
4.7.1. Charges et produits d'exploitation	29
4.7.2. Résultat financier	29
4.8. Engagements financiers	29
5. Autres informations	29
5.1. Compte personnel de formation	29
5.2. Informations sur les dirigeants	30
5.3. Événements postérieurs à la clôture	30
5.4. Liste des filiales et participations	30

Chapitre 1. Présentation de la société et faits marquants de l'exercice**1.1. Présentation de la société**

La société a fait l'objet de rachats successifs par des groupes internationaux. Le 21 août 2018, le groupe américain A. Schulman auquel elle appartenait a été racheté par le groupe Lyondellbasell, américain également, coté au NYSE.

Rappel : Intégration LyondellBasell 2020 :

Afin de poursuivre l'intégration au sein de Lyondellbasell, la société, ainsi que toutes les sociétés européennes du groupe Schulman, ont migré sous SAP en date du 1er mai 2020.

Depuis 2012 A Schulman Plastics agissait en tant que travailleur à façon pour A Schulman Plastics Bornem BVBA. Ce mode de production ne correspondait pas à la manière dont le groupe LyondellBasell évalue la performance de ses entités. A compter du 1er mai 2020 A Schulman Plastics SAS agit en tant qu'unité de production indépendante qui bénéficie comme auparavant du support des services de A Schulman Plastics BVBA (Bornem).

A cette même date, le groupe Lyondellbasell a externalisé la gestion commerciale de la société auprès de la société du groupe Basell Sales & Marketing Company BV (BSM), société de droit néerlandais. Ainsi, depuis le 1er mai 2020, la société vend la quasi-totalité de sa production à la société commerciale BSM selon les termes d'un accord d'off-take.

Enfin, conformément à un accord de façonnage entre la société et A. Schulman Plastics BVBA, celle-ci facture à la société le « Bornem fee » visant à ajuster le résultat d'exploitation à 2.1% du total des coûts nets d'exploitation. Ce fee s'est élevé à 6.3 M€ (charge) au 31 décembre 2024 (10.8 M€ comptabilisé en charge au 31 décembre 2023).

L'impact de ces 2 derniers changements a entraîné à compter du 1er mai 2020 :

- une augmentation substantielle du chiffre d'affaires de la société, qui facture en plus du coût de fabrication le prix des matières qui lui appartiennent dorénavant,
- un besoin de fond de roulement financé par le cashpool du groupe.

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 est de 55 602 843€. Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat de 2 821 763€.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1.2. Faits marquants de la société**Conséquences de l'instabilité politique sur l'activité du groupe et de la société**

L'activité de la société est soumise à la nature cyclique et volatile de l'équilibre entre l'offre et la demande dans le secteur de la chimie et du secteur du raffinage. On s'attend à ce que les futurs résultats d'exploitation continuent à être influencés par cette cyclicité et cette volatilité. Dans le passé, le secteur de la chimie et du raffinage a connu des alternances de périodes de contraintes de capacité, entraînant une augmentation des prix et des marges bénéficiaires, et des périodes de surcapacité entraînant une offre excédentaire, une baisse de l'utilisation des capacités et une baisse des prix et des marges bénéficiaires.

En outre, aux variations de l'offre et de la demande de produits, peuvent s'ajouter des changements dans les prix de l'énergie et d'autres conditions économiques mondiales qui déclenchent de la volatilité. Il en résulte des fluctuations importantes des marges et des flux de trésorerie d'un cycle à l'autre.

Des extensions de capacité dans le monde entier peuvent entraîner une offre excédentaire et entraîner une baisse de la rentabilité. Le moment et l'ampleur des changements dans les conditions actuelles du marché sont incertains. L'offre et la demande peuvent se déséquilibrer à tout moment. Par conséquent, il n'est pas possible de prévoir l'ampleur ou la durée des futurs cycles sur l'activité, le résultat d'exploitation et la situation financière.

Les coûts des matières premières et de l'énergie représentent une part importante des coûts de production. En raison de la forte concurrence à laquelle la société est confrontée, les coûts de production peuvent augmenter. Les augmentations de coûts des matières premières et de l'énergie ne se répercutent pas toujours intégralement et directement sur les clients. La pression sur les marges qui en résulte a alors un impact négatif sur les bénéfices.

L'augmentation des coûts des matières premières, de l'énergie ou une inflation générale des prix augmentent en outre le besoin en fonds de roulement. Cela pourrait entraîner une diminution des liquidités. La possibilité de répercuter l'augmentation des coûts sur les prix de vente reste contrainte dans la mesure où elle pourrait entraîner un risque de baisse de la demande. De plus, les producteurs des régions où les prix des matières premières sont bas bénéficient de la situation, comme par exemple au Moyen-Orient et en Amérique du Nord, ce qui pourrait renforcer la concurrence au sein de l'Europe et entraîner une baisse des marges.

En cas d'interruption de l'approvisionnement en matières premières ou en biens de consommation, des approvisionnements alternatifs entraîneraient probablement des coûts plus élevés ou des temps d'arrêt excessifs, ce qui aurait un effet négatif sur l'exploitation des installations. Les interruptions d'approvisionnement peuvent être dues, entre autres, à des goulots d'étranglement dans le transport suite à des catastrophes naturelles, des niveaux d'eau et des interruptions dans la chaîne d'approvisionnement qui perturbent les moyens de transport.

La capacité à s'approvisionner en matières premières peut être également affectée par des troubles politiques, l'instabilité, les troubles civils ou d'autres mesures gouvernementales. L'instabilité politique, les troubles civils et les mesures prises par les gouvernements peuvent entraîner un renchérissement et une raréfaction considérables des matières premières, qui sont nécessaires à une activité commerciale normale.

La société peut également être exposée aux risques de change, de prix, de taux d'intérêt, de crédit, de liquidité qui sont gérés en accord avec les directives de gestion des risques du groupe LYB de manière centralisée. Au cas spécifique des risques de change, leur couverture est assurée par l'utilisation d'instruments financiers dérivés gérée de manière centralisée. Le groupe se limite à la couverture des activités opérationnelles.

A la date d'arrêté des comptes, les performances de la société, et notamment les volumes de ventes, sont en ligne avec les prévisions établies pour 2025. Les prévisions à court terme prévoient une hausse des volumes qui se poursuit à moyen et long terme ainsi qu'un maintien des marges unitaires.

L'ampleur des tensions internationales précitées risquent d'aggraver les problèmes d'inflation et de hausse des prix d'énergie et des matières premières. Une période prolongée d'instabilité pourrait avoir un impact négatif important sur nos activités, nos résultats d'exploitation, l'accès aux sources de liquidité et sur notre situation financière.

A la date d'arrêté des comptes, ces éléments ne sont toutefois pas de nature à remettre en question les perspectives à moyen et long terme de la société.

Enfin, la société ne présente pas d'exposition significative au titre de ses relations clients, fournisseurs liée au contexte décrit précédemment.

Contrôle fiscal

Le contrôle fiscal de la société a été clôturé par le paiement en date du 7 mai 2024 de l'impôt sur les sociétés supplémentaire pour un montant de 29 K€ par la société mère Lyondellbasell Holding France compte tenu du groupe d'intégration fiscale auquel appartient la société.

Chapitre 2.

Règles et méthodes comptables

2.1. Base de préparation des comptes sociaux

2.1.1. Règles générales

Les états financiers ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

2.2. Principales méthodes comptables

La société applique le règlement ANC 2014-03 modifié relatif au PCG.

2.2.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

2.2.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'achat, hors frais accessoires et frais financiers.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 12 à 36 mois.

Les frais de recherche et développement sont enregistrés en charge lorsqu'ils sont encourus.

2.2.1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et de mise en service) ou à leur coût de production.

Les frais d'acquisition, les intérêts des emprunts sur la durée de production des immobilisations jusqu'à la réception définitive sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilisation prévue, à compter de la fin de la période d'acquisition ou de production. La base de calcul de l'amortissement est constituée par le coût d'acquisition diminué le cas échéant de la valeur résiduelle estimée à la fin de la durée d'utilisation prévue.

Les durées d'utilité sont définies pour chaque catégorie d'immobilisation. Toutefois, lorsqu'une durée spécifique ne peut être définie pour une immobilisation, les durées par défaut suivantes sont utilisées :

Durées amortissement

Le tableau ci-dessous récapitule les durées d'amortissement pratiquées sur les immobilisations corporelles :

Rubriques	Durée d'utilisation comptable (en années)
Constructions	10 à 20 ans
Agencements et aménagements	2 à 10 ans
Installations techniques, matériels et outillages industriels	2.5 à 10 ans
Matériel et mobilier de bureau, informatique	3 à 10 ans
Matériel de transport	4 ans

Un amortissement dérogatoire est pratiqué lorsque les règles et usages le permettent.

2.2.2. Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût d'acquisition ou de production, et de leur valeur de réalisation nette. Le coût d'acquisition ou de production est déterminé, selon la méthode du coût réel, sur la base "premier entré - premier sorti". L'incorporation des frais fixes tient compte de la capacité normale de production de l'entreprise.

Le coût de production des stocks et en-cours inclut également certains frais généraux et administratifs engagés pour les besoins de la fabrication.

Lorsque la valeur brute déterminée dans les conditions énoncées ci-dessus est supérieure à la valeur de réalisation probable, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence. Cette dépréciation tient compte des produits à rotation lente ou nulle.

Les stocks de pièces de rechange ne répondant pas aux critères d'immobilisations font l'objet d'une provision pour dépréciation, pour tenir compte de leur obsolescence. La méthode de calcul de cette dernière est la suivante :

- pas de dépréciation durant les cinq premières années sans mouvements,
- ensuite, 20% par année, jusqu'à 100% (soit de la 6ème à la 10ème année).

2.2.3. Créances et dettes d'exploitation

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.2.4. Conversion des éléments en devises

Les transactions en devises sont converties au taux en vigueur à la date de chacune des transactions.

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en euros sur la base du cours de change à la date de clôture. Les écarts résultant de cette conversion ont été directement comptabilisés en résultat de l'exercice.

Les créances et les dettes en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change de l'exercice. Les différences résultant de cette conversion sont inscrites dans les postes "écarts de conversion" au bilan, à l'actif pour les pertes latentes, au passif pour les gains latents.

Les pertes latentes donnent lieu à la constitution de provisions pour risques enregistrées en charges de l'exercice. Dans la mesure où les opérations concourant à la constatation des écarts de conversion actif et passif n'ont pas d'échéances suffisamment voisines bien que libellées dans la même devise, les pertes et gains latents ne sont pas considérés comme concourant à une position globale de change. Le montant de la dotation n'est donc pas limité à l'excédent des pertes sur les gains.

Dans le cadre de l'adoption du règlement ANC n° 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture la société a analysé la nature des transactions réalisées en devises générant un résultat de change, auparavant présenté en résultat financier.

Sur la base de cette analyse, en dehors des prêts pour lesquels sont établis des contrats de financement spécifiques, les transactions sont réalisées avec les sociétés du Groupe et sont relatives à des opérations en lien avec l'activité opérationnelle de la société. Le compte-courant de liquidité immédiate faisant l'objet d'une convention de trésorerie avec LyondellBasell Finance Company (cf. note 2.2.5.) suit également ce principe, le sous-jacent des flux de trésorerie étant lié à l'activité.

Par conséquent, les gains et pertes de change, latents ou réalisés, sont, à partir du 1er janvier 2017, présentés en résultat d'exploitation par symétrie avec les sous-jacents auxquels ils se rapportent. Le cas échéant, par cohérence, les compte-courants créditeurs avec les sociétés du Groupe, sont présentés en dettes d'exploitation en « Autres dettes » au bilan, ces compte-courants n'ayant pas le caractère de compte-courants financiers.

2.2.5. Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse transitent sur le compte-courant de la société LyondellBasell Finance Company. Du fait de la convention de compte-courant, la société ne présente plus de soldes de disponibilités et valeurs mobilières de placement au bilan.

2.2.6. Provisions pour risques et charges

Les provisions sont comptabilisées dès lors qu'il apparaît un passif dont l'échéance ou le montant ne peut pas être déterminé de façon précise.

Le passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Des provisions sont constituées pour couvrir les risques et charges liés aux principales opérations suivantes.

- (i) engagements sociaux
- (ii) pertes de change latentes
- (iii) litiges
- (iv) contrôles fiscaux et sociaux
- (v) environnementales.

Engagements sociaux

La société participe à différents régimes sociaux (principalement indemnités de départ à la retraite, médailles du travail) qui constituent des régimes à prestations définies.

Les engagements relatifs à ces régimes sont évalués selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetés.

Les écarts liés à des changements d'hypothèses constituent des gains ou pertes actuariels. La société a décidé d'appliquer la méthode 1 de la Recommandation ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013 qui maintient les options de l'ancienne recommandation CNC n° 2003-R.01. La société reconnaît ainsi une partie de ses écarts actuariels en résultat selon la méthode dite du corridor : la part des pertes et gains actuariels excédant 10% de la valeur des engagements à l'ouverture est amortie sur la durée d'activité résiduelle des salariés.

Conformément à la dernière mise à jour de la recommandation ANC 2013-02 du 7-11-2013 modifiée le 5-11-2021, la Société a décidé de ne pas adopter la nouvelle méthode de répartition des droits à prestations de ses régimes à prestations définies en vertu desquels une indemnité n'est due que si le salarié est présent à la date de son départ en retraite, dont le montant dépend de l'ancienneté et est plafonnée à un certain nombre d'années de services consécutives. La nouvelle méthode de répartition permet d'étaler l'engagement uniquement à compter de la date à laquelle chaque année de services compte pour l'acquisition des droits à prestation, c'est-à-dire sur la période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond. La société continue à appliquer la méthode retenue jusqu'à présent, qui consiste à étaler son engagement de manière linéaire sur l'ensemble de la période d'emploi des salariés.

Le coût des services passés est reconnu en résultat de manière étalée.

La charge nette liée aux engagements de retraite et avantages similaires est constatée en charges d'exploitation.

2.2.7. Provisions réglementées

Les provisions réglementées concernent uniquement des amortissements dérogatoires relatifs au retraitement de la levée d'option sur crédit-bail immobilier.

2.2.8. Intégration fiscale

La société fait partie du Groupe d'intégration fiscale ayant pour tête la société LyondellBasell Holdings France. La charge d'impôt comptabilisée dans la société est égale à celle qui aurait été supportée par celle-ci en l'absence d'intégration fiscale.

2.2.9. Consolidation

Les comptes individuels de la société sont intégrés globalement dans les comptes consolidés de la société :

LyondellBasell Industries N.V
Delftseplein 27E
3013 AA Rotterdam
The Netherlands.

Chapitre 3. Tableaux de l'annexe

3.1. Tableau des immobilisations

	Début d'exercice €	Virements de poste à poste €	Augmentations €	Diminutions €	Fin d'exercice €
Concessions et droits similaires	35 502	-	-	-	35 502
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	35 502	-	-	-	35 502
Terrains	198 355	-	-	-	198 355
Agencements et aménagements de terrains	400 104	-	-	-	400 104
Constructions sur sol propre	5 246 822	47 751	-	-	5 294 573
Installations générales	92 478	61 593	-	-	154 071
Installations complexes spécialisées	31 711 663	45 375	-	-	31 757 038
Matériel de bureau, informatique, mobilier	9 587 627	5 815	-	-	9 593 442
Immobilisations en cours	143 650	(160 534)	1 897 720	-	1 880 836
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	47 380 699	-	1 897 720	-	49 278 419
TOTAL GÉNÉRAL	47 416 201	-	1 897 720	-	49 313 921

Les acquisitions et immobilisations en cours ont principalement concerné l'acquisition d'une machine d'emballage, de silos pour le stockage des produits finis ainsi que différents équipements de production pour un total de 1 898 K€.

3.2. Détail des amortissements

	Début d'exercice €	Dotations €	Cessions €	Fin d'exercice €
Concessions et droits similaires	31 167	3 996	-	35 163
Agencements et aménagements de terrains	400 104	-	-	400 104
Constructions	4 664 372	20 054	-	4 684 426
Installations générales et agencements	29 645	11 295	-	40 940
Installations complexes spécialisées	26 662 554	885 420	-	27 547 974
Matériel de bureau, informatique, mobilier	537 034	36 346	-	573 380
Autres immobilisations corporelles	8 931 323	20 690	-	8 952 013
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	41 225 032	973 805	-	42 198 837
TOTAL GÉNÉRAL	41 256 199	977 801	-	42 234 000

3.3. Informations sur les stocks

Les stocks s'analysent comme suit au 31 décembre 2024 .

	Au debut de l'exercice €	Variation €	A la fin de l'exercice €
Valeurs brutes			
Matières premières	10 278 657	11 472 620	21 751 277
Emballages	571 252	51 799	623 051
Pièces de rechange	1 577 707	234 620	1 812 327
Produits finis	590 963	1 372	592 335
TOTAL stocks en valeur brute	13 018 579	11 760 411	24 778 990
Dépréciations			
Matières premières	(290 908)	(14 652)	(305 560)
Produits finis	(27 653)	11 993	(15 660)
TOTAL dépréciations	(318 561)	(2 659)	(321 220)
TOTAL Valeurs nettes	12 700 018	11 757 752	24 457 770

3.4. État des échéances des créances et dettes**3.4.1. Etat des échéances des créances et comptes de régularisation**

	Montant brut €	1 an au plus €	Plus d'un an €
Créances			
Avances et acomptes versés sur commande	95 226	95 226	-
Clients	21 192 212	21 192 212	-
Personnel et comptes rattachés	2 369	2 369	-
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	259 632	259 632	-
Etat : impôts et taxes diverses	1 542 121	1 542 121	-
Groupe et associés	98 662	98 662	-
Débiteurs divers	734 662	734 662	-
Charges constatées d'avance	138 641	138 641	-
TOTAL GÉNÉRAL	24 063 525	24 063 525	-

Les échéances des créances sont à moins d'un an.

3.4.2. Etat des échéances des dettes

	Montant brut €	1 an au plus €	Plus d'1an - 5ans €	Plus de 5 ans €
Dettes				
Fournisseurs et comptes rattachés	31 339 509	31 339 509	-	-
Personnel et comptes rattachés	2 097 582	2 097 582	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	927 711	927 711	-	-
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	107 111	107 111	-	-
Etat : autres impôts et comptes rattachés	282 148	282 148	-	-
Autres dettes	1 126 732	1 126 732	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	35 880 793	35 880 793	-	-

Les échéances des dettes sont à moins d'un an.

3.5. Provisions

	Montant début exercice €	Dotations €	Reprises avec utilisation €	Reprises sans utilisation €	Fin d'exercice €
Amortissements dérogatoires	1 722 477	-	-	-	1 722 477
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	1 722 477	-	-	-	1 722 477
Provisions pour pertes de change	1 238	1 627	(1 238)	-	1 627
Provisions pour pensions et obligations similaires	1 629 263	148 755	(18 664)	-	1 759 353
Autres provisions pour risques et charges	431 030	-	-	-	431 030
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 061 531	150 382	(19 902)	-	2 192 010
Sur stocks	318 561	14 652	(11 993)	-	321 220
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	318 561	14 652	(11 993)	-	321 220
TOTAL GÉNÉRAL	4 102 569	165 034	(31 895)	-	4 235 707

3.6. Charges à payer

	Montant €
Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 082 748
Dettes fiscales et sociales	2 130 329
TOTAL GÉNÉRAL	14 213 077

3.7. Charges et produits exceptionnels

Au 31 décembre 2024, le résultat exceptionnel est nul (3 K€ au 31 décembre 2023).

3.8. Ventilation de l'impôt

La ventilation de l'impôt entre résultat courant et exceptionnel est la suivante :

	Résultat avant impôt €	Impôt (28,89 %)	Résultat après impôt €
Résultat courant	4 162 786	964 551	3 198 235
Participation	(376 472)	-	(376 472)
	3 786 314	964 551	2 821 763

3.9. Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

	Bases			Impôts		
	31 décembre 2023 K€	Variation de résultat de l'exercice K€	31 décembre 2024 K€	31 décembre 2023 K€	Variation de résultat de l'exercice K€	31 décembre 2024 K€
Allègement net de la dette future d'impôt						
Provision pour risque de change	1	-	1	-	-	-
Participation des salariés	278	99	377	72	26	98
Provisions pour engagements de retraite	1 596	128	1 724	412	33	445
Organic	248	(2)	246	64	(1)	63
Provision environnementale	431	-	431	111	-	111
(Augmentation) nette de la dette future d'impôt						
Ecart de conversion Actif	(1)	-	(1)	-	-	-
Amortissements dérogatoires	(1 722)	-	(1 722)	(445)	-	(445)
TOTAL	831	225	1 056	214	58	272

Conformément aux principes comptables en vigueur, l'actif ou le passif net latent d'impôts différés n'est pas comptabilisé.

La fiscalité latente est déterminée en tenant compte des éléments suivants :

- Prise en compte de la fiscalité latente sur la base des différences temporaires sur le passage du résultat comptable - résultat fiscal et des amortissements dérogatoires, ces éléments entrant dans le résultat fiscal remonté à LBHF tête du groupe fiscal

- Les taux retenus d'impôts différés sont les suivants :

- Pour les éléments se reversant à court terme (soit la plupart des différences temporaires dans le principe), le taux utilisé est de 25.83% sur 2024 (idem 2023) ;
- Pour les éléments de nature long terme (pensions, immobilisations, environnement), utilisation du taux à 25.83%.

3.10. Effectif moyen

	Personnel salarié
Effectifs	
Ingénieurs et cadres	12
Agents de maîtrise	32
Employés et ouvriers	54
Apprentis et stagiaires	2
TOTAL	100

Chapitre 4. Notes sur le bilan et le compte de résultat

4.1. Actif immobilisé

4.1.1. Test de dépréciation des actifs

Au 31 décembre 2024, le test de dépréciation a été pratiqué sur les actifs opérationnels à long terme de la société tenant compte de l'intégration de l'unité de production et de commercialisation ainsi que les modalités du contrat de prestations de services entre A.Schulman Plastics et A.Schulman Plastics BV.

Les principales hypothèses retenues pour ce test sont les suivantes :

- des prévisionnels de flux de trésorerie sur 10 ans qui prennent en compte une hausse des volumes de production et des marges unitaire et un plan Capex en conformité avec les standards du groupe LyondellBasell ;
- un taux WACC à 9% ;
- un taux de croissance à long terme de 1% ;
- un taux d'impôt tenant compte des réductions d'impôt selon les dispositions de la loi de finance 2025.

La valeur d'utilité en résultant est supérieure à la valeur nette comptable des actifs. Sur cette base, aucune provision pour dépréciation des actifs n'a été constituée.

4.2. Actif circulant**4.2.1. Avances et acomptes versés**

Au 31 décembre 2024, il n'y a pas d'avances et acomptes versés aux fournisseurs (427 K€ au 31 décembre 2023)

4.2.2. Créances clients et comptes rattachés

Les créances clients et comptes rattachés s'analysent comme suit au 31 décembre 2024 :

	31/12/2024 €	31/12/2023 €
Clients – à moins d'un an	21 192 212	27 933 434
TOTAL GÉNÉRAL	21 192 212	27 933 434

4.2.3. Autres créances

Les autres créances s'analysent comme suit au 31 décembre 2024 :

	31/12/2024 €	31/12/2023 €
Personnel et organismes sociaux	260 064	9 668
Créances fiscales	1 542 121	1 557 325
Comptes courants-groupe	98 662	4 514 255
Autres créances diverses	734 661	1 587 912
TOTAL	2 635 508	7 669 160

Les débiteurs divers sont essentiellement constitués de RFA fournisseurs à recevoir (733 K€).

4.2.4. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance sont essentiellement constituées de coûts d'assurances (139 K€) relatives à l'année 31 décembre 2024.

4.3. Capitaux propres**4.3.1. Capital social**

Le capital social s'élève à 500 000 € au 31 décembre 2022 et se compose de 32 000 actions au nominal de 15.625 € chacune, détenues à hauteur de 100% par LyondellBasell Holdings France, suite à la fusion de A. Schulman Holdings (France) SAS dans LyondellBasell Holdings France en 2022.

4.3.2. Tableau de variation des capitaux propres

	31/12/2023 €	Affectation du résultat €	Distribution dividendes €	Provisions réglementées €	Résultat €	31/12/2024 €
Capital souscrit appelé versé	500 000	-	-	-	-	500 000
Réserve légale	50 000	-	-	-	-	50 000
Report à nouveau	9 992 894	2 442 601	-	-	-	12 435 495
Résultat de l'exercice	2 442 601	(2 442 601)	-	-	2 821 763	2 821 763
Provisions réglementées						
Amortissements dérogatoires	1 722 477	-	-	-	-	1 722 477
TOTAL CAPITAUX PROPRES	14 707 972	-	-	-	2 821 763	17 529 735

Il n'y a pas eu de distribution de dividendes au titre de l'exercice 2023 ni au titre de l'exercice 2024.

4.3.3. Provisions pour risques et charges**4.3.3.1.Provision pour pensions et obligations similaires et médailles**

La variation des provisions s'analyse comme suit :

	Indemnités de départ à la retraite K€	Médailles du travail K€	Total K€
Provision au 31 décembre 2023	1 595	34	1 629
Coût des services rendus	87	7	94
Coût financier	56	-	56
Prestations payées	(14)	(5)	(19)
Amortissement des écarts actuariels	(1)	-	(1)
Provision nette au 31/12/2024	1 723	36	1 759
 Provision nette au 31/12/2024	 1 723	 36	 1 759

La charge nette liée aux engagements de retraite et avantages similaires est constatée en charges d'exploitation.

La réconciliation entre la valeur actualisée des engagements et le passif comptabilisé se présente comme suit :

	Indemnités de départ à la retraite K€	Médailles du travail K€	Total K€
Engagement au 31 décembre 2024	1 323	35	1 358
Ecart actuariels non reconnus	388	-	388
Coût des services passés non encore pris en charge	13	-	13
Autres	-	-	-
Provision au 31/12/2024	1 724	35	1 759
 Provision nette au 31/12/2024	 1 724	 35	 1 759

Hypothèses actuarielles

Les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur des engagements au 31 décembre 2024 sont les suivantes :

<u>Taux d'actualisation</u>	3.40 %
<u>Taux d'augmentation des salaires</u>	Inflation + 4 %
<u>Taux de rotation</u>	En fonction de l'âge des salariés

Sensibilité aux hypothèses actuarielles

Les calculs actuariels tiennent compte d'hypothèses actuarielles déterminés selon les conditions économiques à fin septembre 2024 (cf. hypothèses actuarielles). L'application d'un taux d'actualisation au 31 décembre 2024 de 3.50% pour les indemnités de départ en retraite aurait un impact de 16 K€ sur l'engagement correspondant au 31 décembre 2024. L'impact sur les états financiers n'est pas matériel compte tenu du mécanisme du Corridor.

4.3.3.2. Provisions environnementales

Sur la base d'investigations, le groupe a identifié un certain nombre d'obligations implicites relatives aux aspects environnementaux et la société a constaté en conséquence une provision pour un montant de 431 K€ au 31 décembre 2023, inchangée au 31 décembre 2024.

4.4. Dettes**4.4.1. Dettes fournisseurs et comptes rattachés**

Ce poste s'analyse comme suit au 31 décembre 2024 :

	31/12/2024 €	31/12/2023 €
Fournisseurs	19 256 761	16 391 033
Fournisseurs factures non parvenues	12 082 748	17 723 748
TOTAL	31 339 509	34 114 781

Au 31 décembre 2024, les dettes fournisseurs comprennent 6 316 K€ relatifs au Bornem fee - cf paragraphe 1.1 (10 804 K€ au 31 décembre 2023).

4.4.2. Dettes fiscales et sociales

Ce poste s'analyse comme suit au 31 décembre 2024 :

	31/12/2024 €	31/12/2023 €
Personnel	-	18 999
Congés payés (y compris charges sociales)	1 103 547	1 066 240
Intéressement / Bonus / Participation	994 035	902 239
Organismes sociaux	640 074	548 257
Autres charges sociales	287 637	34 144
TVA	107 111	-
Autres charges fiscales	282 148	276 387
TOTAL	3 414 552	2 846 266

4.4.3. Autres dettes

Ce poste s'analyse comme suit au 31 décembre 2024 :

	31/12/2024 €	31/12/2023 €
Compte groupe intégration fiscale	1 120 630	873 988
Compte groupe LYBFC	6 102	-
TOTAL	1 126 732	873 988

4.4.4. Écarts de conversion

L'écart de conversion qui figure à l'actif du bilan résulte de la constatation de l'augmentation des dettes (ou diminution des créances) en devises pour 1 627€.

L'écart de conversion qui figure au passif du bilan résulte de la constatation de la diminution des dettes (ou augmentation des créances) en devises pour (305€).

4.5. Parties liées

Toutes les transactions avec les parties liées concernent des transactions effectuées avec des sociétés sœurs / holdings et sont conclues à des conditions normales de marché.

Les principales parties liées sont les suivantes :

- Basell Sales and Marketing : chiffre d'affaires
- LyondellBasell Industries Holdings B.V. : prestations de services
- A Schulman Plastics BVBA : Bornem fee (cf paragraphe 1.1)

4.6. Chiffre d'affaires

4.6.1. Par secteurs d'activité

	31 décembre 2024 €	31 décembre 2023 €
Production vendue	173 007 490	174 367 981
Services	801 731	1 070 956
	173 809 221	175 438 937

4.6.2. Par marchés géographiques

	31 décembre 2024 €	31 décembre 2023 €
France	886 522	419 033
Export	172 922 699	175 019 904
	173 809 221	175 438 937

4.7. Charges et produits d'exploitation et résultat financier

4.7.1. Charges et produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se composent principalement des éléments suivants :

(5 761€) € Gains de change

Les autres charges d'exploitation se composent des éléments suivants :

15 727€ € Pertes de change

4.7.2. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice est une charge de 311 991€ , il s'analyse de la façon suivante :

	31 décembre 2024 €
Charges	
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	1 627
Intérêts et charges assimilées	29 256
TOTAL	30 883

Les produits financiers d'un montant de 342 874€ sont composés des éléments suivants :

	31 décembre 2024 €
Produits	
Autres intérêts et produits assimilés	341 636
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	1 238
TOTAL	342 874

4.8. Engagements financiers

Néant

Chapitre 5. Autres informations**5.1. Compte personnel de formation**

Au 1er janvier 2015, le compte personnel de formation (CPF) s'est substitué au droit individuel à la formation (DIF). Le CPF est désormais rattaché à la personne et non plus au contrat de travail. La Société n'ayant pas signé d'accord d'entreprise triennal requérant une gestion en interne du CPF, les frais des formations réalisées dans le cadre du CPF et une partie de la rémunération des salariés concernés sont pris en charge par les OPCA auprès desquels la contribution de 1 % a été versée.

5.2. Rémunération des dirigeants

Les rémunérations des membres des organes de direction ne sont pas communiquées, car cela reviendrait à donner des indications de rémunération individuelle.

5.3. Événements postérieurs à la clôture

Néant

5.4. Liste des filiales et participations

Néant.